

Volume 15, numéro 1

BUDGET 2016

P. 3 ET 4

EMBLÈME AVIAIRE

P. 4

TEXTO 9-1-1

P. 6

PROGRAMME BÉBÉCOLO

P. 10

INSCRIPTION WEEK-END VENTE-DÉBARRAS

P. 10

LA MINISTRE DU TOURISME VISITE MONT-TREMBLANT



C'est avec grand plaisir que le maire Luc Brisebois a accueilli la nouvelle ministre du Tourisme, madame Julie Boulet, le 22 février. Mme Boulet, qui a pris ses fonctions il y a moins d'un mois, a visité la Ville de Mont-Tremblant, où les leaders de l'industrie touristique lui ont organisé une tournée du territoire. Celle-ci s'est terminée par un cocktail donné en son honneur à l'hôtel de ville, en présence de partenaires et de dignitaires.

Détails à la page 5

« MERCI À VOUS, CHERS BÉNÉVOLES, POUR VOTRE IMPLICATION ET LE TEMPS QUE VOUS OFFREZ AVEC BEAUCOUP DE GÉNÉROSITÉ! » - LUC BRISEBOIS, MAIRE



Les membres du conseil et l'équipe de direction ont honoré près de 50 bénévoles qui s'impliquent au sein des différents comités et commissions de la Ville lors de la **Soirée reconnaissance des bénévoles** qui s'est tenue le 28 janvier dernier au Complexe aquatique Mont-Tremblant, et ont désigné monsieur Carol Matte bénévole de l'année 2015.

Détails à la page 5

L'Info Mont-Tremblant

EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER

RECYCLÉ!

MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

C'est avec plaisir que je vous transmets la 1^{re} édition 2016 de votre *Info Mont-Tremblant*. Une belle occasion d'évaluer le bilan de mi-mandat du Conseil municipal et de vous faire part des actions au cours des deux prochaines années.

C'est dans ce contexte, que le Conseil s'est retiré le 11 février dernier, lors d'un lac-à-l'épaule, afin d'effectuer la mise à jour de son plan d'action 2014-2017 et de cibler les actions pour 2016 et 2017.

Notre bilan des deux premières années a été fructueux, et ce, au bénéfice des citoyens, villégiateurs et touristes. À titre d'exemple, il y a eu la réalisation et l'ouverture du Complexe aquatique Mont-Tremblant, le virage effectué par le Service de l'urbanisme qui se résume par un accompagnement personnalisé aux différentes clientèles. Il y a eu également la création de deux organismes, l'un pour le développement de nos réseaux de sentiers, soit Plein Air Mont-Tremblant, et l'autre pour assurer une diversification économique, soit Développement économique Mont-Tremblant.

Pour les deux prochaines années, le Conseil a ciblé quelques priorités, à savoir, l'élaboration d'une politique d'achat local destinée aux services de la Ville de Mont-Tremblant, la révision en profondeur de la carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant*, ainsi que la mise en place d'un parc industriel.

Naturellement, le projet de l'Espace public se poursuit et les efforts seront maintenus pour la réalisation des six chantiers : la bonification des infrastructures dans les cinq pôles, la diversification économique, l'accueil régional, la stratégie marketing, la destination congrès et enfin, l'institutionnel et l'éducatif.

Plein Air Mont-Tremblant demeure également une de nos priorités, car nous voulons nous positionner comme étant LA destination vélo par excellence. Nous voulons que notre réseau de sentiers soit un produit d'appel qui nous démarquera sur la scène nationale et internationale.

Bonne lecture!

Luc Brisebois, maire



A WORD FROM THE MAYOR

Dear Fellow Citizens,

It is a pleasure to be sending you the first 2016 issue of your *Info Mont-Tremblant* newsletter – an excellent opportunity to take stock at this midpoint in the municipal council's term of office and to tell you about the actions planned for the next two years.

In this same context, the council took a retreat session on February 11 of this year to update its 2014-2017 action plan and target the actions for 2016 and 2017.

Our assessment of the first two years is that they were productive and of benefit to citizens, vacationers/seasonal residents, and tourists. For instance, the Complexe aquatique Mont-Tremblant was completed and opened, and the City Planning Department (Urbanisme) has made changes that can be characterized as providing personal, attentive accompaniment to a variety of clients. Two new organizations were also created, one for the development of our network of trails, which is Plein Air Mont-Tremblant (Outdoor Mont-Tremblant), and the other to ensure economic diversification, which is Développement économique Mont-Tremblant.

The council has targeted some priorities for the next two years, namely, establishing a "buy local" policy for Ville de Mont-Tremblant departments, in-depth revision of the carte Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant (Mont-Tremblant Citizen's Card), and the establishment of an industrial park.

Of course, the Espace public (Public Space) project is ongoing, and efforts will continue towards accomplishment of six works in progress: infrastructure improvement in the five hub areas of the Ville, economic diversification, regional welcome, marketing strategy, conference destination, and finally, institutional and educational.

Plein Air Mont-Tremblant remains a priority because we want to position ourselves as THE cycling destination par excellence. We want our network of trails and tours to be an attractive, distinctive product with high customer appeal both nationally and internationally.

Enjoy your reading!

Luc Brisebois, Mayor

Info Mont-Tremblant est un bulletin d'information, publié par la Ville de Mont-Tremblant, grâce à la collaboration des directrices et des directeurs des services municipaux. Il est distribué gratuitement aux citoyennes et aux citoyens de Mont-Tremblant et disponible sur la page d'accueil du site Internet au villedemont-tremblant.qc.ca.

Directrice communications et relations publiques

France Léonard

Rédaction des textes français et coordination

Catherine Fortin, adjointe communications et relations publiques

Révision linguistique

Suzie Pellerin

Traduction

Anne Johnston Communication

Conception et réalisation graphique

Imprimerie Léonard

Photos

Ville de Mont-Tremblant

Impression

Imprimerie Léonard

Distribution

Postes Canada

Renseignements

Adjointe communications et relations publiques

Ville de Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite

Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

Téléphone : 819-681-6405

Télécopieur : 819-425-2528

Site Internet :

villedemont-tremblant.qc.ca

Adresse courriel :

info@villedemont-tremblant.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Tirage : 5 600 copies

Toute reproduction totale ou partielle des textes et photographies contenus dans ce journal est interdite sans l'autorisation écrite de la Ville de Mont-Tremblant. Imprimé au Canada



Nous sommes fiers d'utiliser du papier Rolland Opaque30, contenant 30 % de fibres postconsommation, fabriqué au Québec, par Cascades à partir d'énergie biogaz et certifié FSC Sources Mixtes et EcoLogo. Un choix écologiquement responsable pour l'impression du journal des citoyens *l'Info Mont-Tremblant*. En utilisant ce papier, les sauvegardes écologiques par tonne par rapport à son équivalent vierge sont de 9 arbres, de 34 493 litres d'eau, de 2 499 kg d'émissions atmosphériques et de 801 kg de déchets solides.

We are proud to use Rolland Opaque30 paper, which contains 30 per cent post-consumer fibre, and is made in Quebec by Cascades using biogas energy and certified FSC Mixed Sources and EcoLogo. This is an environmentally responsible choice for printing residents' newsletter *Info Mont-Tremblant*. The use of this paper creates environmental savings per tonne, compared with use of its virgin paper equivalent, of 9 trees, 34,493 litres of water, 2,499 kg of atmospheric emissions and 801 kg of solid waste.

BUDGET 2016

En 2016, ce sont 4,8 M\$ qui seront investis : travaux de pavage, l'Espace public, réalisation de plans et devis en vue de déménager les terrains de tennis dans l'îlot sportif, aménagement d'une piste à vagues « pump track » dans l'îlot sportif, réfection du réseau d'aqueduc du chemin du Village, etc.

AUTRES PROJETS 2016

Le service de navette qui relie le centre-ville à La Samaritaine les mardis sera maintenu. La refonte du site Internet est prévue, afin de tenir compte de la réalité des nouvelles plateformes (téléphones intelligents, tablettes). Le programme d'accueil pour les nouveaux résidents se poursuivra. Les citoyens seront également heureux d'apprendre le retour du concours **Mon tremplin Mont-Tremblant**, ainsi que celui du programme **Bébécolo** (subvention lors d'achat de couches lavables). Naturellement, l'église du Village continuera d'être l'hôte des spectacles de **Première Scène Mont-Tremblant**.

NOTA BENE

Le Conseil a annoncé, lors de l'adoption du budget 2016, le gel du taux de taxe foncière et l'augmentation de la tarification de la collecte des matières résiduelles de 30 \$ par porte. Cependant, les contribuables ont vu une taxe spéciale *Prolongement rue Vaillancourt* se rajouter à leur compte de taxes.

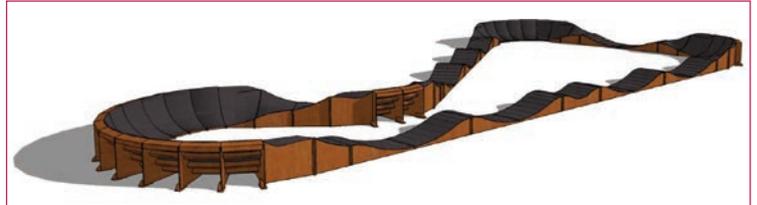
ÉVALUATION, TAXATION ET TARIFICATION

ÉVALUATION FONCIÈRE 2016 : 3 799 283 500 \$

Taxation	2016	2015
TAUX DE TAXES FONCIÈRES RÉSIDENTIELLES		
Agglomération	0,370 \$	0,370 \$
Ville centre	0,280 \$	0,280 \$
Total	0,650 \$	0,650 \$
TAUX DE TAXES FONCIÈRES NON RÉSIDENTIELLES		
Agglomération	0,5750 \$	0,5750 \$
Ville centre	0,3854 \$	0,3854 \$
Total	0,9604 \$	0,9604 \$

Tarification	2016	2015
COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (DÉCHETS DOMESTIQUES ET MATIÈRES RECYCLABLES)		
Pour l'ensemble du territoire	115 \$	85 \$
AQUEDUC (EAU POTABLE)		
Secteur Saint-Jovite	140 \$	140 \$
Secteur Le Village	110 \$	110 \$
ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)		
Secteur Saint-Jovite	0,11 \$ / 100 \$ d'évaluation	0,11 \$ / 100 \$ d'évaluation
Secteur Le Village	90 \$	90 \$
CONTRÔLE DES MOUSTIQUES		
Pour l'ensemble du territoire	20 \$	20 \$

Cette taxe spéciale aurait dû être intégrée au taux de taxe foncière, et ce, toujours en maintenant le gel de ce dernier. Malheureusement, la directive du Conseil a été incomprise par le Service des finances. C'est pourquoi, aujourd'hui, le Conseil s'excuse auprès des contribuables pour cette erreur.



La piste à vagues « pump track » qui sera aménagée dans l'îlot sportif.

2016 BUDGET

NOTA BENE

The Council announced, when the 2016 budget was adopted, a freeze in property tax rates and an increase in the fee for garbage and recyclables pickup of \$30 per door. However, taxpayers have noted that a special tax, Prolongement rue Vaillancourt (Extension of rue Vaillancourt) has been added to their tax bill. This special tax should have been integrated into the property tax rates while maintaining the tax freeze. Unfortunately, the Council's directive was not understood by the Department of Finance. The Council offers its apologies to taxpayers for the error.

DATES POUR PAYER VOS TAXES

Les dates d'échéance pour les quatre versements des taxes pour l'année 2016 sont les **31 mars, 31 mai, 1^{er} août et 30 septembre**.

Vous pouvez acquitter votre compte en argent comptant, chèque, carte de débit ou dans les banques à charte canadienne et dans les Caisses populaires Desjardins et Solutions en ligne (Accès D).

Si vous utilisez la poste pour l'envoi de votre paiement, ou si vous vous présentez à la réception (perception) de l'hôtel de ville, l'adresse est : **1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1**

TAX PAYMENTS

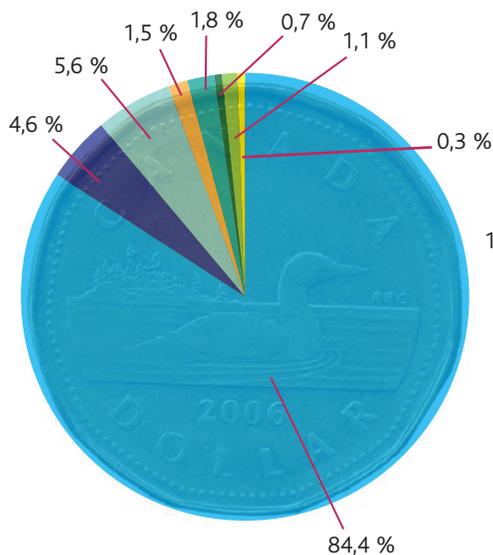
The dates for payments of tax instalments for 2016 are **March 31, May 31, August 1st and September 30**.

You may pay your bill by cash, cheque or debit card, or in chartered Canadian banks, or in the Caisses Populaires Desjardins and Solutions en ligne (Accès D).

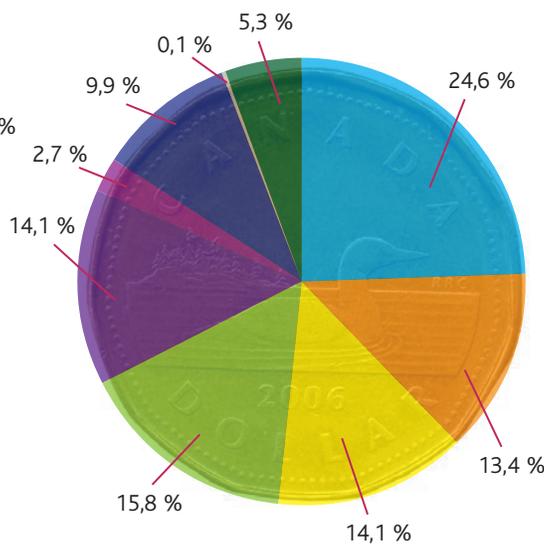
If you want to send your payment by mail or if you wish to pay in person, come to the front desk of the City Hall, the address is: **1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1**

FINANCES

RÉPARTITION DES REVENUS 2016



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2016

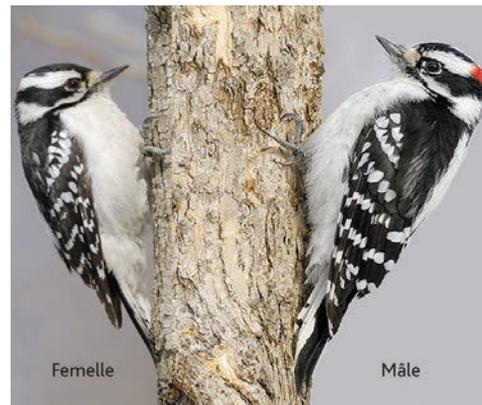


Revenus	2015	2016	%
Taxes	31 889 910 \$	32 470 420 \$	84,4
Services rendus	1 674 370 \$	1 752 940 \$	4,6
Imposition de droits	1 669 200 \$	2 159 200 \$	5,6
Amendes et pénalités	725 500 \$	571 000 \$	1,5
Transferts	734 860 \$	692 010 \$	1,8
Paiements tenant lieu de taxes	263 900 \$	271 570 \$	0,7
Intérêts	473 800 \$	433 390 \$	1,1
Autres revenus	390 000 \$	115 000 \$	0,3
Total	37 821 540 \$	38 465 530 \$	

Dépenses	2015	2016	%
Sécurité publique	8 986 082 \$	9 447 922 \$	24,6
Hygiène du milieu	4 692 827 \$	5 172 558 \$	13,4
Loisirs et culture	4 975 444 \$	5 424 225 \$	14,1
Transport	6 083 387 \$	6 073 508 \$	15,8
Administration générale	5 218 801 \$	5 416 222 \$	14,1
Frais de financement	1 134 790 \$	1 044 910 \$	2,7
Aménagements, urbanisme et développement	3 662 313 \$	3 803 434 \$	9,9
Santé et bien-être	33 500 \$	26 000 \$	0,1
Conciliation à des fins fiscales	3 034 396 \$	2 056 751 \$	5,3
Total	37 821 540 \$	38 465 530 \$	

VIE MUNICIPALE

LE PIC MINEUR : L'EMBLÈME AVIAIRE DE MONT-TREMBLANT



Le Pic mineur est dorénavant le digne représentant aviaire de la Ville de Mont-Tremblant. C'est ce que le Conseil a décidé le lundi 14 décembre 2015, par voie de résolution, à la suite du résultat d'une consultation populaire, issue d'une initiative citoyenne, où plus de 400 personnes ont voté parmi sept oiseaux identifiés par le Club ornithologique des Hautes-Laurentides.

« Le Conseil a approuvé cette belle initiative citoyenne qui visait à consulter la population pour le choix d'un emblème aviaire pour la Ville de Mont-Tremblant. D'ailleurs, je souligne l'excellent travail de tous les bénévoles, dont Josée Desharnais, Françoise Hart, France Laurin, Lucie Brossard, Pierre Francoeur et Louise Royer. Je remercie également le Club ornithologique des Hautes-Laurentides qui a participé à ce projet et à tous les citoyens qui ont pris le temps de voter », a souligné le maire Luc Brisebois.

LE PIC MINEUR : CORDIAL, CORIACE ET CURIEUX

Il existe 198 espèces de pics dans le monde, dont treize vivent au Canada. Le Pic mineur (*Picoides pubescens*) est la plus petite et, peut-être, la plus connue et la moins farouche des espèces. Il réside à l'année sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant.

Il présente une tête rayée noir et blanc, avec une tache rouge à l'arrière de la tête pour le mâle. Se frapper la caboche durant des heures contre les troncs d'arbre à la recherche de nourriture ou pour creuser son nid, ce n'est pas de tout repos. Heureusement, Dame Nature l'a pourvu d'un crâne renforcé et d'un cerveau enrobé d'un mince coussin d'air, de muscles du cou massifs et d'un bec dur et aigu.

LA MINISTRE DU TOURISME VISITE MONT-TREMBLANT



La ministre du Tourisme, Mme Julie Boulet, entourée du député de Labelle, M. Sylvain Pagé, et du maire, M. Luc Brisebois, lors du cocktail donné en son honneur.

La ministre du Tourisme, madame Julie Boulet, a visité la Ville de Mont-Tremblant le lundi 22 février 2016. C'est sous l'initiative du député de Labelle, monsieur Sylvain Pagé, que le maire, monsieur Luc Brisebois, et les leaders de l'industrie touristique, lui ont organisé une tournée du territoire qui s'est terminée par un cocktail donné en son honneur à l'hôtel de ville.

Mme Boulet a mentionné qu'au cours de sa journée, elle a rencontré des gens qui débordent d'idées et de rêves pour pousser encore plus loin l'offre touristique de la région. Elle a également assuré que

sa porte sera toujours ouverte et qu'elle se fera un plaisir d'offrir des outils et des leviers aux dirigeants de la Ville de Mont-Tremblant et à ses partenaires.

La journée a débuté à l'aéroport international de Mont-Tremblant où la ministre a rencontré les dirigeants de Tourisme aérien Laurentides. Par la suite, Mme Boulet s'est dirigée vers le Centre de villégiature Tremblant pour la visite du Casino et de Station Mont Tremblant. Après le dîner, elle a été accueillie par l'organisation IRONMAN qui lui a fait vivre l'atmosphère vibrante de ses événements sportifs. Elle a d'ailleurs reçu son numéro de dossard si jamais l'idée lui venait d'y participer. Ensuite, elle s'est rendue à l'hôtel de ville où elle a échangé avec les membres de Développement économique Mont-Tremblant (DEM), de Tourisme Laurentides et de Créneau Accord.

« Je suis vraiment heureux que la nouvelle ministre du Tourisme ait accepté avec empressement notre invitation et que sa première grande tournée ministérielle soit chez nous dans les Laurentides. C'est une occasion en or pour les partenaires de Mont-Tremblant de démontrer leur savoir-faire, leur dynamisme et leur vision pour un développement durable. J'en suis très satisfait, merci madame Boulet! », a exprimé monsieur Sylvain Pagé.

La journée s'est terminée par une cérémonie protocolaire à l'hôtel de ville où le maire a souhaité la bienvenue à madame Boulet dans la belle et dynamique Ville de Mont-Tremblant où convergent des millions de touristes, de congressistes et d'athlètes chaque année. « Aujourd'hui, je peux dire que notre plus grande force est de travailler ensemble pour développer et parfaire notre offre touristique. Notre secret se cache derrière trois mots : concertation, créativité et collaboration », a affirmé le maire.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

TROUSSE D'ACCUEIL

En guise de bienvenue, le Conseil municipal offre une trousse d'accueil pour les nouveaux résidents. Pour l'obtenir, rendez-vous à la réception de l'hôtel de ville ou communiquez avec le Service communications et relations publiques.

Téléphone : 819-681-6405

Adresse courriel : cfortin@villedemont-tremblant.qc.ca

INVITATION À UNE RENCONTRE AMICALE

Le Conseil municipal et l'équipe de direction invitent les nouveaux résidents à une rencontre amicale où ils pourront en apprendre davantage sur leur nouveau milieu de vie.

Quand : **Judi 29 septembre 2016 à 17 h**

Où : **Hôtel de ville - salle du conseil**
(1145, rue de Saint-Jovite)

Cette invitation est valide pour toute la famille.

R.S.V.P. auprès du Service communications et relations publiques.

SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

Carol Matte nommé bénévole de l'année 2015!

Les membres du conseil et l'équipe de direction de la Ville de Mont-Tremblant ont honoré près de 50 bénévoles qui s'impliquent au sein des différents comités et commissions de la Ville lors de la **Soirée reconnaissance des bénévoles**, le 28 janvier au Complexe aquatique Mont-Tremblant, et ont désigné monsieur Carol Matte bénévole de l'année 2015.

M. Matte siège depuis 2006 sur le comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Tremblant et il en a été nommé président en 2012. « C'est un homme d'écoute qui accueille avec respect les propos de chacun. Il ne fait pas les choses à moitié et témoigne d'un grand intérêt pour ce qu'il fait. C'est un plaisir pour nous, membres du conseil, de lui rendre hommage ce soir à titre de bénévole de l'année. Ce qui vient couronner le temps et les énergies qu'il a offerts pour la Ville », a témoigné le maire.

Il a poursuivi en ajoutant : « Cette année, le Conseil a décidé d'offrir quelque chose de différent au bénévole de l'année. Nous voulions que notre reconnaissance devienne une marque intemporelle.

C'est pourquoi j'ai le plaisir de remettre à M. Matte le trophée **Mérite municipal** ».

C'est sous le thème des tropiques et dans l'atmosphère chaleureuse du Complexe aquatique Mont-Tremblant que les bénévoles ont été accueillis. La soirée a été organisée par les employés du Service de la culture et des loisirs qui ont pris un grand plaisir à créer une ambiance chaude et festive pour faire danser les convives au rythme des mariachis et du groupe Estaban Duran.



Monsieur Carol Matte, bénévole de l'année 2015, en compagnie du maire Luc Brisebois.

Ton amour et ta nourriture me TUENT!

J'ai causé **87 accidents routiers** en 2014, à Mont-Tremblant, pour me rendre à vos mangeoires.



La Ville de Mont-Tremblant vous demande de cesser le nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.

JEU-QUESTIONNAIRE

UTILISATION DU SERVICE D'URGENCE 9-1-1

1. Le 9-1-1 ne sert que pour les urgences exclusivement?

Réponse : VRAI

Les appels non urgents peuvent être acheminés au Service de police au 819-425-2723 ou à la Sûreté du Québec au 310-4141 (*4141 d'un téléphone cellulaire), et ce, 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

2. Si je compose le 9-1-1 par erreur, je dois raccrocher.

Réponse : FAUX

Si vous raccrochez à un préposé du service d'urgence 9-1-1, il vous rappellera et si vous ne répondez pas, un policier devra se déplacer pour s'assurer de votre sécurité. Il est donc préférable de rester en ligne et d'expliquer votre erreur.

3. Il est déconseillé de programmer le 9-1-1 sur son téléphone cellulaire.

Réponse : VRAI

Programmer le 9-1-1 dans ses contacts de téléphone cellulaire peut engendrer des appels par mégarde. Ces derniers encombrer inutilement les lignes du service d'urgence et peuvent mettre la vie en danger d'une personne qui a besoin de secours immédiat. Il est très facile de mémoriser le 9-1-1 que vous soyez un enfant, un adulte ou un aîné.

4. Un appel au 9-1-1 depuis mon cellulaire consomme les minutes de mon forfait.

Réponse : FAUX

Le service d'urgence 9-1-1 est financé par une redevance prélevée chaque mois sur votre facture de téléphone. Lors d'un appel au 9-1-1, aucune minute n'est déduite de votre forfait. Il n'y a donc aucun frais supplémentaire facturé durant un appel 9-1-1.

5. Si je ne peux pas parler, la centrale 9-1-1 peut retracer mon emplacement.

Réponse : VRAI

À la réception d'un appel filaire, votre adresse s'affiche sur l'écran du répartiteur au service d'urgence 9-1-1. Ainsi, un policier pourra se déplacer pour vous porter assistance. Dans le cas d'un appel provenant d'un téléphone cellulaire, le répartiteur au 9-1-1 obtiendra vos coordonnées GPS afin de vous localiser.

SERVICE TEXTO 9-1-1 POUR LES PERSONNES SOURDES, OU AYANT UNE DÉFICIENCE AUDITIVE OU UN TROUBLE DE LA PAROLE

Le centre d'appels d'urgence 9-1-1 de la Ville de Mont-Tremblant offre, depuis le 1^{er} décembre 2015, le service de texto au 9-1-1, permettant ainsi aux personnes sourdes ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole de communiquer avec les services d'urgence à l'aide de leur appareil cellulaire par messagerie texte.



LE TEXTO AU 9-1-1

Pour bénéficier du service disponible partout au Canada, les citoyens et visiteurs doivent s'inscrire, sans frais, auprès de leur fournisseur de service de téléphonie sans fil, et non auprès du centre d'appels 9-1-1.

La personne doit également disposer d'un appareil téléphonique d'un modèle compatible avec le service, qui simultanément peut logger un appel et communiquer par messagerie texte. Les citoyens concernés sont donc invités à communiquer avec leur fournisseur de téléphonie cellulaire afin d'obtenir plus d'informations sur la compatibilité des appareils.

INSTRUCTIONS

En cas d'urgence, la personne doit composer le 9-1-1 à partir de son cellulaire. La personne n'a pas besoin de parler puisque le téléphoniste est automatiquement informé de la nécessité de communiquer avec la personne par texto selon la langue indiquée (français ou anglais). Le téléphoniste du 9-1-1 initie alors une session de texto avec la personne afin de répondre à la situation d'urgence.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service de police
819-425-8614, poste 2223
pgauthier@villedemont-tremblant.qc.ca
textoau911.ca

TRAVAUX PUBLICS

TRANSPORT EN COMMUN PUBLICTRANSIT

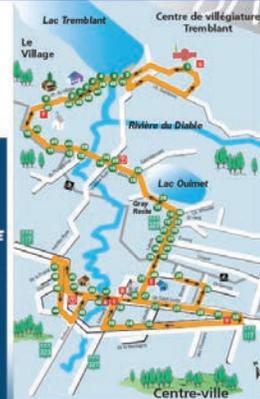
TCMT

Pour voir, goûter, vivre et bouger
Mont-Tremblant en toute liberté!



CARTES JOURNALIÈRES ILLIMITÉES	
DAY CARD UNLIMITED	
1 jour/day	8 \$
2 jours/days	14 \$
3 jours/days	18 \$
.....	
CARTE 30 JOURS 30 DAYS CARD	50 \$
.....	
TARIF RÉDUIT 65 ans et + / étudiant	30 \$

ALLER SIMPLE ONE WAY	
	3 \$
Monnaie exacte - Exact change 12 ans et moins GRATUIT - 12 and under FREE	
.....	
CARTE 10 PASSAGES 10-TRIP TICKET	25 \$
.....	
65 ans et + / étudiant 65 and + / student	17 \$





Ville de
MONT-TREMBLANT

Pour tous renseignements
819-425-8614, poste 2609
Bureau d'accueil touristique
819-425-2434 | 819-425-3300

Le transport en commun sera GRATUIT le 26 juin et le 21 août lors des compétitions IRONMAN 2016. Bienvenue à bord!

NOTA BENE : La carte 30 jours du transport en commun de Mont-Tremblant est déductible d'impôts. Lors de votre achat, assurez-vous de garder votre reçu pour le joindre à votre prochaine déclaration. Il est de votre responsabilité de conserver votre reçu, car aucune autre copie ne pourra être émise par la Ville de Mont-Tremblant.

VOUS VOULEZ INSTALLER UNE PISCINE?

SAVIEZ-VOUS QUE :

- un permis est requis? Plus tôt vous venez rencontrer un membre du Service de l'urbanisme, plus rapidement votre permis sera délivré et plus vite vous profiterez de votre installation.
- l'installation d'une piscine résidentielle est régie par un règlement provincial, duquel découle la réglementation municipale. Vous pouvez consulter le baignadeparfaite.com, un site Internet interactif réalisé par un organisme à but non lucratif, pour vous aider dans la planification de votre espace dédié à la baignade.
- la hauteur de l'enceinte (clôture) de votre piscine doit avoir un minimum de 48 pouces.
- tous les objets pouvant être utilisés pour escalader les parois d'une piscine ou de son enceinte doivent en être éloignés d'un minimum d'un (1) mètre, tel que les bacs à fleurs, les systèmes de filtration, un rocher, etc.
- l'équipe du Service de l'urbanisme est disponible pour vous rencontrer, discuter de votre projet et vous accompagner vers la réussite de celui-ci. Vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au 819-425-8614, poste 2400 ou vous présenter aux heures de sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 13h à 16h30.



TRAVAUX PUBLICS

BALAYAGE DES RUES

Dans le cadre du nettoyage printanier annuel, l'équipe de la voirie procédera au balayage des rues afin de ramasser les débris et les matières qui se sont accumulés au cours de l'hiver.

Le personnel du Service des travaux publics effectuera ces opérations dès la fin de la fonte des neiges pour une durée de deux mois.

MERCI DE LAISSER LES LIEUX PROPRES

La Ville demande à ses citoyens de ne pas racler, balayer, déposer ou souffler les feuilles, le gazon coupé, le sable ou tout autre débris dans les rues, puisqu'il s'agit d'une infraction au règlement (2011)-125.

Lorsque vous engagez un entrepreneur, assurez-vous qu'il respecte le règlement municipal, car il travaille sous votre responsabilité.



Ton amour et ta nourriture me TUENT!



Ta nourriture n'est pas adaptée à mon système digestif.

Credit photo: Yves Chagnon, MFFP

La Ville de Mont-Tremblant vous demande de cesser la nourrissage artificiel des cerfs de Virginie.

2015 : UNE ANNÉE DE CROISSANCE

La valeur des permis, tous types confondus, autorisés sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant a atteint 70,6 M\$ en 2015. C'est une hausse de 16,2 M\$ ou de 30% comparativement à l'année 2014. Si on exclut la valeur du permis du Complexe aquatique Mont-Tremblant en 2014, la croissance aurait grimpé à 75%.

Durant l'année 2015, le Service de l'urbanisme a donné son aval à 655 permis, soit 50 de plus qu'en 2014. Ces travaux ont permis, entre autres, l'addition de 88 unités de logement.

«Ça bouge particulièrement à Mont-Tremblant, on observe un intérêt et une confiance de la part des investisseurs et des promoteurs. Le Conseil continuera à fournir les efforts nécessaires pour stimuler le développement économique et accompagner les promoteurs dans leurs démarches», a souligné le maire Luc Brisebois.

La hausse la plus notable est dans la catégorie des habitations neuves alors que la valeur des permis est passée de 28,2 M\$ en 2014 à 42,4 M\$ en 2015. Les investissements dans la rénovation résidentielle ont également fait un bond important pour atteindre 18,5 M\$ en 2015, soit 14,2 M\$ de plus que l'année précédente.

Les projets importants autorisés en 2015 sont, notamment, la Société des alcools du Québec et la pharmacie Familiprix.

Avec 70,6 M\$ de permis, l'année 2015 a été la meilleure année depuis la crise économique de 2008. Rappelons que le record a été établi en 2007, alors que le Service de l'urbanisme a délivré des permis pour une valeur de 113 M\$.

HORAIRE DES SANS RENDEZ-VOUS À L'URBANISME

L'horaire des sans rendez-vous pour rencontrer un inspecteur au Service de l'urbanisme a été modifié. Dorénavant, c'est du lundi au vendredi, de 13 h à 16 h 30 que les citoyens peuvent rencontrer les inspecteurs pour présenter leur projet. Les inspecteurs orienteront les citoyens sur les étapes à suivre et les informeront sur les documents qu'ils doivent fournir afin d'obtenir rapidement leur permis.

CHANGEMENT D'HEURE, CHANGEMENT DE PILE!

Depuis la commercialisation de l'avertisseur de fumée au début des années 1980, le nombre de décès liés aux incendies a diminué. Il se situe actuellement sous la barre des 40 décès par année en moyenne au Québec, comparativement à environ 180 avant l'arrivée de l'avertisseur.



Profitez du changement d'heure pour vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO) et pour procéder au remplacement des piles qui se trouvent dans ces appareils. Il s'agit d'un geste simple qui peut sauver des vies.

LE COUPLE IDÉAL

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) et l'avertisseur de CO ne détecte pas la fumée. Pour une meilleure sécurité, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

QUAND CHANGER LA PILE?

- Remplacez la pile deux fois par année préférablement au changement d'heure.
- Utilisez le type de pile recommandé par le fabricant.

- Remplacez-la lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement.
- Pensez à utiliser une pile longue durée comme une pile au lithium.

QUAND REMPLACER LES AVERTISSEURS DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE?

- Remplacez-les dix ans après la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si la date est absente, ne prenez aucun risque, remplacez-les immédiatement.
- Remplacez-les s'ils sont endommagés, peints ou s'ils n'émettent pas de signal au remplacement de la pile.
- Remplacez-les si la pile présente une fuite et que les bornes de la pile sont corrodées.

POINTS IMPORTANTS À RETENIR

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée.
- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque l'appareil.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée.

EN CAS D'INONDATION, ÊTES-VOUS PRÊTS?



Si jamais Dame Nature fait sortir de son lit la rivière du Diable...

QUE FAIRE EN CAS D'INONDATION

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

QUE FAIRE PENDANT L'INONDATION

- Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Emportez certains articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.
- Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale.
- Prévenez la Ville de Mont-Tremblant du lieu où vous joindre si vous n'allez pas dans un centre de services aux sinistrés.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

villedemont-tremblant.qc.ca

TRAVAUX PUBLICS

Félicitations aux nouveaux parents et bienvenue aux bébés!



Programme *un enfant, un arbre*

Obtenez gratuitement un arbre pour souligner la naissance ou l'adoption de votre enfant!

Pour tous renseignements :
819-425-8614, poste 2610

Programme *une naissance, un livre*

Offrez à votre bébé un cadeau des plus précieux : le goût des livres et de la lecture!

Au moment de l'inscription, vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau.

Pour tous renseignements : 819-425-8614, poste 2700



Les membres du conseil invitent les parents de Mont-Tremblant à s'inscrire à ces deux programmes.

BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Augmentation de 143 % d'utilisation de 2014 à 2015

L'utilisation des bornes de recharge électrique est de plus en plus populaire à Mont-Tremblant. En effet, le taux d'utilisation a enregistré une croissance de 143 % de 2014 à 2015.

De janvier à décembre 2015, la borne de recharge située dans le stationnement de l'hôtel de ville a permis 102 recharges pour un temps de connexion de 240 heures et 59 minutes, ce qui représente environ une voiture tous les deux jours. Quant à la borne de recharge installée à la fin du mois d'août 2015 dans le stationnement du Complexe aquatique Mont-Tremblant, elle a permis 9 recharges pour un temps de connexion de 21 heures et 30 minutes. Alors qu'en 2014, il y a eu 42 recharges avec une seule borne située dans le stationnement de l'hôtel de ville.

En raison de la popularité grandissante des véhicules électriques, le Conseil municipal a décidé d'accueillir une nouvelle borne de recharge rapide en 2016. Celle-ci sera installée au centre-ville, près de l'Espace public, et aura une puissance de 400 volts, ce qui représente environ de 20 à 30 minutes pour une recharge complète d'un

véhicule. Le coût total d'acquisition pour cette nouvelle borne est d'environ 56 000 \$ et sera payée en parts égales par la Ville de Mont-Tremblant et Hydro-Québec.

PARLANT DE VOITURES ÉLECTRIQUES...

Les citoyens pourront essayer une voiture électrique ou hybride lors de la 3^e édition de la Journée d'essais de voitures électriques et hybrides le **samedi 23 juillet** prochain dans le stationnement de l'hôtel de ville dans le cadre de l'Abondance en Fête. Détails à venir.

Les deux bornes de recharge actuelles ont une puissance de 240 volts, ce qui représente environ huit heures pour une recharge complète. À noter que l'utilisateur paie 2,50 \$, taxes incluses, et ce, peu importe la durée de la recharge.

Au début de l'année, le Circuit électrique nous apprenait dans un communiqué de presse que dans tout le Québec, il y avait eu 46 465 recharges aux

bornes de recharge pour véhicules électriques en 2015. L'utilisation des deux bornes situées sur le territoire de Mont-Tremblant est incluse dans ces statistiques.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service de l'environnement
819-425-8614, poste 2604

Circuit électrique
lecircuitelectrique.com



ALTERNANCE DE LA CUEILLETTE DU BAC VERT ET DU BAC NOIR

Veuillez prendre note que les collectes des déchets (bac noir) et des matières recyclables (bac vert) se font depuis le 1^{er} janvier, **en alternance**, c'est-à-dire une semaine c'est le bac noir, la semaine suivante c'est le bac vert et ainsi de suite.

Par ailleurs, toutes matières déposées à côté des bacs ne seront pas ramassées. S'il s'agit de matières recyclables, vous êtes priés de les apporter à l'écocentre situé au 60, chemin de Brébeuf. Les heures d'ouverture ainsi que la liste des matières acceptées sont disponibles au villedemont-tremblant.qc.ca [...].

CONSIGNES POUR FACILITER LES COLLECTES ROBOTISÉES

Les collectes robotisées de matières résiduelles permettent une meilleure manipulation des déchets tout en respectant la santé et la sécurité des travailleurs qui opèrent les camions. Voici quelques consignes pour maximiser leur efficacité :

- Disposez vos bacs en bordure du chemin, côte à côte, la veille de la collecte.
- Placez-les de façon à ce que l'ouverture du couvercle soit dirigée vers le chemin.

- Assurez-vous de laisser un espace de 60 cm entre chaque bac afin de ne pas bloquer l'accès au bras électronique.
- Mettez le bon déchet à la bonne place, c'est-à-dire, le recyclage dans le bac vert et les déchets dans le bac noir, car un camion contaminé peut être refusé au site d'enfouissement, ce qui engendre des coûts.
- Après la collecte, replacez vos bacs rapidement à un endroit discret sur votre propriété.
- N'oubliez pas de les déneiger et de déglacer le dessus et les côtés de façon à les rendre facilement accessibles et visibles, car les bacs enneigés ou difficiles d'accès ne seront pas vidés.
- Assurez-vous de libérer la base de vos bacs de l'emprise de la neige et de la glace afin d'éviter un bris lorsque le camion les soulèvera.
- Si vous prévoyez vous absenter, demandez à votre déneigeur, à un ami ou à un voisin de s'en occuper pour vous.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service de l'environnement
819-425-8614, poste 2604
environnement@villedemont-tremblant.qc.ca



JOURNÉE LE GRAND NETTOYAGE

SAMEDI 7 MAI, DE 8 H 30 À MIDI

Beau temps, mauvais temps, la journée **LE GRAND NETTOYAGE** aura lieu.

En solo, en groupe ou en famille, venez nous aider à nettoyer les rues, parcs et chemins. Surveillez les journaux locaux et les médias sociaux de la Ville pour plus de détails.



SATURDAY MAY 7, FROM 8:30 A.M. TO NOON
Rain or shine, it's the day of the BIG CLEAN UP.

Alone, as a group or with your family, come help us clean the streets, parks and roads. Watch the local papers and the social networks for further details.

PROGRAMME



Les familles qui participent à ce programme recevront un remboursement de 50% du prix d'achat de couches lavables pour un montant maximum de 100\$ par enfant âgé de 0 à 18 mois.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Afin d'obtenir l'aide financière de la Ville de Mont-Tremblant, les parents doivent remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la Ville au ville.demont-tremblant.qc.ca ou dans les édifices municipaux, accompagné de la facture originale d'achat de couches lavables effectué en 2016, d'une preuve de résidence et d'une copie de l'acte de naissance de l'enfant pour lequel on fait la demande.

Une fois les pièces justificatives en mains, les parents peuvent les remettre en personne au Service de l'environnement situé à l'hôtel de ville ou les poster à l'adresse suivante: 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant, (Québec) J8E 1V1. Dans les semaines suivant l'inscription, une confirmation d'admissibilité et un chèque seront acheminés par la poste.



De la naissance à la propreté, un bébé utilise de 5 000 à 7 000 couches jetables. Cette tonne de couches à enfouir coûte en moyenne 130\$ à la Ville. Alors, en redirigeant cette somme vers la famille, la Ville réduit la quantité de déchets enfouis. « Nous voulons aider les parents, car l'achat de couches lavables requiert un certain investissement de départ. Ce programme constitue donc un petit coup de pouce significatif pour les familles qui contribuent à réduire notre empreinte écologique », souligne le maire Luc Brisebois.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Service de l'environnement
819-425-8614, poste 2604
environnement@ville.demont-tremblant.qc.ca

ÉCOCENTRE

60, chemin de Brébeuf

Horaire jusqu'au 10 avril 2016

Dimanche	Fermé
Lundi	Fermé
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert les jours fériés.

L'entrée est située entre le garage municipal et la caserne de pompiers.

WEEK-END VENTE-DÉBARRAS

DATES DES VENTES-DÉBARRAS 2016 :

Du 21 au 23 mai

Du 3 au 5 septembre

PUBLICISEZ VOTRE VENTE-DÉBARRAS!

Les gens de Mont-Tremblant qui désirent publiciser leur vente-débaras du mois de mai doivent s'inscrire au **Week-end vente-débaras** en remplissant le coupon ci-dessous. La Ville de Mont-Tremblant publiera un plan sur lequel chaque site inscrit sera identifié.

Le plan sera disponible gratuitement dans les bâtiments municipaux ainsi que sur le site Internet.

Les personnes inscrites qui le désirent peuvent recevoir des copies du plan qu'ils pourront distribuer aux acheteurs afin qu'ils poursuivent leur chasse au trésor. Il est donc important, lors de l'inscription, de bien noter l'adresse postale et de cocher la case **oui** ou **non** prévue à cet effet.

Aucun permis n'est requis pour participer à la vente-débaras du mois de mai, mais quelques règles s'appliquent. Tout d'abord, les citoyens doivent

effectuer leur vente-débaras sur la propriété privée et non sur la rue ou les trottoirs, et ce, pour des raisons de sécurité. De plus, une seule enseigne est autorisée d'au maximum 0,5 mètre carré, elle doit être installée sur la propriété où a lieu la vente-débaras, pas plus de quatre jours avant le début de la vente et doit être retirée immédiatement après.

Voilà une bonne occasion pour toute la famille de s'amuser tout en faisant de bonnes affaires!

Coupon d'inscription

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

AVANT LE 22 AVRIL 2016, déposez votre coupon au Service de l'urbanisme
1145, rue de Saint-Jovite,
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1

JE FERAI MA VENTE-DÉBARRAS...

- SAMEDI 21 MAI
 DIMANCHE 22 MAI
 LUNDI 23 MAI

- OUI, JE DÉSIRE RECEVOIR DES PLANS POUR DISTRIBUER
 NON, JE NE DÉSIRE PAS RECEVOIR DE PLANS POUR DISTRIBUER

- Antiquités et objets de collection
 Meubles, électroménagers et électroniques
 Objets variés
L'objet vedette de ma vente-débaras: _____

PLACE DE LA GARE



Centre d'exposition et atelier d'artistes
1886, chemin du Village
Renseignements : 819-429-5529

Entrée libre

HORAIRE

Mercredi au vendredi, de 12 h à 18 h
Samedi et dimanche, de 10 h à 17 h

SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

1145, rue de Saint-Jovite
Renseignements : 819-425-8614, poste 2500

EXPOSITIONS

23 mars au 3 avril

Exposition des participants à la
Rencontre des peintres de plein air

13 avril au 1^{er} mai

Jérôme Vermette, sculpteur et artiste peintre

11 au 29 mai

Natali Natali, artiste peintre

HORAIRE

Mercredi, de 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi, de 13 h à 21 h
Samedi, de 10 h à 15 h
Dimanche, de 12 h à 17 h

Entrée libre

ÉVÉNEMENTS

FÊTE DES SUCRES

Samedi 12 mars, de 13 h à 16 h

Place de la Gare située au
1886, chemin du Village
Bienvenue à tous!

RENCONTRE DES PEINTRES DE PLEIN AIR

Du 18 au 20 mars

Une quinzaine de peintres de plein air des
Laurentides et d'ailleurs se donnent rendez-vous
pour croquer nos plus beaux paysages.

CLUB DE PARTAGE DE LIVRES

Mercredi 13 avril, de 19 h à 21 h

Bibliothèque Samuel-Ouimet
Inscrivez-vous auprès du personnel
des bibliothèques.

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE ET DU DROIT D'AUTEUR

23 auteurs le 23 avril, de 10 h à 16 h

Bibliothèque Samuel-Ouimet
Rencontre avec les auteurs, lecture d'extraits de
livres et activités d'animation sont au programme.
Événement présenté en collaboration avec
l'Association des auteurs des Laurentides et la
librairie Carpe Diem.

JOURNÉE LE GRAND NETTOYAGE

Samedi 7 mai, de 8 h 30 à midi

Détails à venir, surveillez les journaux locaux.

WEEK-END VENTE-DÉBARRAS

Du 21 au 23 mai

Inscrivez-vous à la page 10.

JOURNÉE D'ESSAIS DE VOITURES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

Samedi 23 juillet, de 10 h à 15 h

Stationnement de l'hôtel de ville
Situé au 1145, rue de Saint-Jovite

CAMP DE JOUR

Offrez un été de rêve à vos enfants âgés de
5 à 14 ans. Activités d'animation quotidiennes
et camps spéciaux.

HORAIRE

Du 4 juillet au 19 août, du lundi au vendredi,
de 8 h à 16 h

Service de garde, de 16 h à 18 h

Inscriptions 2016 : détails à venir.

PLATEAUX SPORTIFS

Consultez le villedeumont-tremblant.qc.ca pour
obtenir l'horaire détaillé des activités telles que
le patin libre à l'aréna ainsi que le badminton, le
basketball et le volleyball aux gymnases de la
polyvalente Curé-Mercure.



Ville de
MONT-TREMBLANT

635, rue Cadieux • 819-425-8614, poste 5000
complexeaquatiquemont-tremblant.ca

Consultez le site Internet pour connaître la pro-
grammation et les dates d'inscription aux activités
de la prochaine session.



Parc national
du Mont-Tremblant

Accès **GRATUIT** pour les détenteurs de la
carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant*.
Détails au villedeumont-tremblant.qc.ca

Première SCÈNE MONT-TREMBLANT

Église du Village au 1829, chemin du Village



Florent Volland
Puamuna

Samedi 12 mars, 20 h



Emmanuel Bilodeau
One Man Show

Vendredi 25 mars, 20 h



Soirée Francouvertes

Dylan Perron et Élixir de Gumbo
Première partie : The Great Novel
Vendredi 8 avril, 20 h



Constantinople
Jardins migrateurs

Vendredi 15 avril, 20 h

Crédit photo : Michael Slobodian



Les Trois Accords

Joie d'être gai

Vendredi 29 avril, 20 h

Crédit photo : Le Petit Russe

Les billets sont en vente au Service de la
culture et des loisirs (1145, rue de Saint-
Jovite) et à l'église les soirs de spectacle.



539, chemin Saint-Bernard
819-425-3588

reservation@domainsaintbernard.org

SOIRÉE D'ANIMATION ET D'OBSERVATION DU CIEL

Tous les samedis, 20 h

Pavillon d'astronomie Velan

Coût : 5 \$ sur présentation de la carte

Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant

Consultez le domainsaintbernard.org pour obtenir
davantage d'informations sur les événements ainsi
que la tarification complète.

NOTE : les chiens sont interdits sur le site.

Suivez la
Ville de Mont-Tremblant sur





PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au villedemont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même du conseil.

MARS

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

TOWN COUNCIL MEETINGS

Residents are welcome and may take advantage of the two question periods. The first question period focuses on questions related to topics on the council's agenda for the meeting. The second question period is for questions on any subject. Please note that the meeting agenda is available at villedemont-tremblant.qc.ca, at around 3 p.m. on the day that council meets.

MAI

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

LES SÉANCES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET D'AGGLOMÉRATION ONT LIEU LE MÊME SOIR

À 19H

HÔTEL DE VILLE / SALLE DU CONSEIL
CITY HALL / COUNCIL ROOM
7:00 P.M.
(1145, RUE DE SAINT-JOVITE)

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal et d'agglomération au villedemont-tremblant.qc.ca sous la rubrique Ville de Mont-Tremblant / Conseil municipal / Procès-verbaux.

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

DU LUNDI AU VENDREDI

8 H 30 À MIDI ET DE 13 H À 16 H 30

Afin de bien servir nos citoyens, la réception de l'hôtel de ville demeure ouverte entre midi et 13 h.

LE SAMEDI

DE 9 H À MIDI

La réception de l'hôtel de ville **est ouverte**.

1145, rue de Saint-Jovite

CONGÉS FÉRIÉS

PÂQUES

Les bureaux municipaux seront fermés le vendredi 25 mars et le lundi 28 mars.

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 23 mai.

HORAIRE DES BIBLIOTHÈQUES

SAMUEL-OUIMET

1145, rue de Saint-Jovite

819-425-8614, poste 2700

biblio.samuel-o@villedemont-tremblant.qc.ca

DU COUVENT

1875, chemin du Village

819-425-8614, poste 2703

biblio.couvent@villedemont-tremblant.qc.ca

12 h à 17 h	Dimanche	Fermé
Fermé	Lundi	Fermé
9 h à 17 h	Mardi	14 h à 17 h
13 h à 17 h	Mercredi	Fermé
9 h à 21 h	Judi	9 h 30 à 11 h 30
9 h à 21 h	Vendredi	12 h à 16 h
9 h à 15 h	Samedi	14 h à 17 h

SERVICE INTERNET GRATUIT DISPONIBLE AUX DEUX BIBLIOTHÈQUES

Une chute à livres est maintenant accessible à la bibliothèque du Couvent. Elle est située à l'entrée du guichet automatique.



Réseau sans fil disponible à l'hôtel de ville, à la bibliothèque Samuel-Ouimet, au parc au Fil-de-l'Eau, au parc de la Paix, à l'aréna, à la Place de la Gare et au Complexe aquatique.

Urgence	9-1-1
Centre antipoison	1 800 463-5060
Hôtel de ville	819-425-8614
Police (administration)	819-425-2723
Incendie (administration)	819-425-8614, poste 2800
Cour municipale	819-425-8614, poste 2316
Aréna de Mont-Tremblant	819-425-8614, poste 2505
Bibliothèque Samuel-Ouimet	819-425-8614, poste 2700

Bibliothèque du Couvent	819-425-8614, poste 2703
Bureaux touristiques	819-425-3300 Ch. de Brébeuf
	819-425-2434 Montée Ryan
Place de la Gare	819-429-5529
Chambre de commerce	819-425-8441
Chenils	819-425-2723
Complexe aquatique	819-425-8614, poste 5000
Domaine Saint-Bernard	819-425-3588